

# CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

## AVIS DE CONVOCATION

**DESTINATAIRES :** Membres du Conseil d'éducation  
Collègues--adjoints à la direction générale  
Madame Jeanelle Thériault

**EXPÉDITRICE :** Direction générale

**OBJET :** 18<sup>e</sup> séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSF-S

**DATE :** Le mardi 8 avril 2014

**HEURE :** 19 h

**LIEU :** Bureau du district, 425 rue Champlain, Dieppe

---

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Gilles Bourque

Vice-président du Conseil : Monsieur Roger Martin

Conseillères et conseillers d'éducation : Monsieur Réal Allain  
Monsieur Gilles Cormier  
Monsieur Michel Côté  
Madame Pamela Doiron  
Monsieur Marc LeBlanc  
Monsieur Gérard McKen  
Madame Monique Poirier  
Monsieur Alex Poitras  
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSF-S: Madame Monique Boudreau  
Madame Isabelle Savoie  
Madame Nathalie Kerry  
Monsieur Luc Lajoie  
Madame Pauline Légère  
Madame Roberta McIntyre  
Monsieur David Després  
Monsieur Steve Lapierre

Secrétaire de la séance : Madame Jeanelle Thériault

**(Un repas sera servi à 17 h 15. Le huis clos débutera à 17 h 45. La réunion publique débutera à 19 h.)**

*NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, Madame Jeanelle Thériault ou Madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau), 506.856.3254 (télécopieur) ou par courriel à : [jeanelle.theriault@gnb.ca](mailto:jeanelle.theriault@gnb.ca) ou [monique.boudreau2@gnb.ca](mailto:monique.boudreau2@gnb.ca)*

**CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD**

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

**1. Ouverture de la séance**

**Remarques d'ouverture**

# CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

## 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

### Contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

### Documentation

Le projet d'ordre du jour

# CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

Lieu de la rencontre : Bureau du district, 425 rue Champlain, Dieppe.

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 19 h 1. Ouverture de la séance
- 19 h 05 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 19 h 10 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 19 h 15 4. Considération et adoption du procès-verbal de la 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire (11 mars 2014)
- 19 h 20 5. Questions découlant du procès-verbal de la 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire
- 19 h 25 6. Point d'information
- 6.1 Matière pédagogique : Intégration des apprentissages par niveaux (par cycles)
- 19 h 45 7. Questions du public
- 19 h 55 8. Politiques
- 8.1 Méthode de gouverne
- a) Comité de planification des installations scolaires
- b) Budget de la gouverne 2014-2015
- 8.2 Limites de la direction générale
- a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire
- Article 3.11.1.1 – décision
  - Article 3.11.7 - discussion
- 20 h 30 Pause
- 20 h 40 9. Points d'information de la présidence
- 9.1 Congrès de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. 2014
- 9.2 24<sup>e</sup> Congrès de la FNCSF – 16 au 18 octobre 2014 (Niagara Falls)
- 9.3 École Champlain – suivi de la rencontre avec le ministère de l'Environnement
- 9.4 Forum provincial sur l'éducation – suivi de la rencontre du 5 avril
- 21 h 35 10. Points d'information de la direction générale
- 10.1 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-Moncton
- 10.2 Services de francisation préscolaires
- 10.3 Prix d'excellence dans l'enseignement 2013-2014
- 10.4 Rapport financier – DSF-S
- 10.5 Rapport financier – CED
- 21 h 55 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 22 h 12. Levée de la séance

# CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

## 3. Déclaration de conflits d'intérêts

### Contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

### Documentation

Aucune

## **CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD**

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

### **4. Considération et adoption du procès-verbal de la 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire (11 mars 2014)**

Le 11 mars 2014, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

### **Documentation**

Le procès-verbal de la 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire du CED est annexé.

## CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

### 5. Questions découlant procès-verbal de la 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire ont donné lieu au suivi que voici :

- a) 8.1a) – École Champlain : projet de construction d'une nouvelle école Champlain - une lettre a été envoyée à la ministre Blais (lettre ci-jointe).
- b) 10.5 – SPFF – Prix actifs et fiers : un suivi a été fait auprès des directions des écoles concernées le 17 mars.



5a)

Le 14 mars 2014

Madame Marie-Claude Blais  
Ministre de l'Éducation et du Développement  
de la petite enfance  
C. P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1

**Objet : École Champlain**

Madame la Ministre,

Suite à la réunion du CED du DSF-S le 11 mars 2014, je tiens à vous informer que les membres du Conseil ont voté à l'unanimité la proposition suivante :

***Sur une proposition dûment appuyée, suite aux commentaires de la communauté et en respectant la politique 409, il est résolu que le projet de construction d'une nouvelle école Champlain pouvant accueillir jusqu'à 800 élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année soit recommandée à la Ministre et que les travaux se poursuivent pour améliorer la qualité de l'air et le milieu propice à l'apprentissage dans l'école Champlain actuelle.***

Ainsi, et grâce à votre appui et à votre engagement lors du dépôt du budget d'immobilisation le 4 février dernier, nous sommes convaincus que ce dossier qui perdure depuis bien des années possède maintenant une orientation claire et précise. Le dénouement, accepté haut et fort par cette communauté, demande la construction d'une école avec date d'ouverture en septembre 2016.

Vous comprendrez que le problème d'odeurs nauséabondes autour de l'école Champlain située au cœur d'un parc industriel n'était plus tolérable. Maintes fois les élèves de cette école ont été privés de leur éducation ou encore d'activités récréatives en raison d'une situation intenable. En raison de cette problématique, nous nous rallions aux parents de ce quartier qui réclament une école au plus tard **pour la rentrée 2016.**

.../2



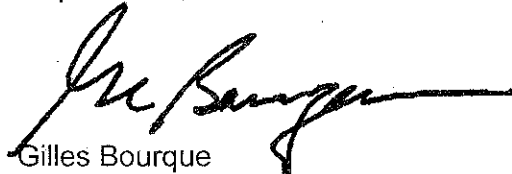
Qui plus est, nous désirons vous informer que les exigences de la politique 409 qui stipulent la tenue d'au moins trois réunions publiques ont été respectées. Dans ce contexte particulier où il s'agit de la fermeture et du réaménagement d'une école, nous avons reçu un appui exceptionnel de la communauté de parents. Subséquemment, les parents ont pu s'informer de ce dossier lors de réunions tenues le 10 octobre et le 26 février dernier. Par la suite, nous avons reçu, par l'entremise d'un sondage, des commentaires des parents et de la communauté durant la période du 26 février au 10 mars 2014. Lors de la réunion publique du CED à l'école Champlain le 11 mars dernier, la décision de la construction d'une nouvelle école fut transmise au public.

Or, en plus de cette requête, nous devons continuer de travailler en collaboration avec vous dans l'élaboration d'un plan d'action, à court terme, visant la diminution des odeurs et ainsi, assurer d'ici la construction de la nouvelle école, un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour les élèves et le personnel

C'est donc avec enthousiasme que nous anticipons poursuivre notre travail de collaboration avec votre gouvernement et la communauté dans ce dossier et ce, dans les plus brefs délais. Il est donc primordial que le comité de travail qui a déjà été mis sur pied continue ses efforts pour favoriser les conditions favorables et propices à un milieu scolaire et ce jusqu'au moment de l'ouverture de la nouvelle école. Également, vous pouvez compter sur notre entière participation dans l'élaboration des devis et de la construction d'une nouvelle école qui ouvrira ses portes dès septembre 2016.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Gilles Bourque

# **CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD**

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

## **6. Point d'information**

### **6.1 Matière pédagogique : Intégration des apprentissages par niveau (par cycles)**

#### **Contexte**

Enseigner dans un contexte où les enfants ont des besoins éducatifs de plus en plus diversifiés exige qu'on fasse évoluer les approches pédagogiques tout en permettant à l'organisation scolaire une plus grande souplesse. Dans cette même ligne d'idée, l'organisation en cycles d'apprentissage veut tenir le pari de la réussite parce qu'elle fournit un cadre qui permet la différenciation pédagogique et le respect des rythmes d'apprentissage des élèves. Les membres du Conseil auront la chance de mieux comprendre cette organisation scolaire suite à cette présentation.

#### **Documentation**

Présentation

**CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD**

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

**7. Questions du public**

# CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

## 8. Politiques

### 8.1 Méthode de gouverne

#### a) Comité de planification des installations scolaires

##### Contexte

Suite à la rencontre du 3 avril, les membres du comité feront un compte-rendu des leurs discussions.

##### Documentation

Document (à venir)

#### b) Budget de la gouverne 2014-2015

Dans le but de mieux planifier les diverses activités du Conseil, le président, en collaboration avec le directeur des services administratifs et financiers, vous présentera une ébauche d'un plan de dépenses pour la prochaine année financière.

##### Documentation

Document (à venir)

### 8.2 Limites de la direction générale

#### a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire

##### • Article 3.11.1.1 - décision

##### Contexte

Nous vous soumettons une nouvelle version de ce point de la politique. Tel que discuté, le recrutement des élèves peut se faire dans d'autres langues que le français mais en plaçant l'accent sur la notion de l'identité acadienne et francophone. Voici donc le libellé :

**« 3.11.1.1 Le recrutement pourra se faire dans d'autres langues que le français dans les milieux où le nombre d'ayants droits le justifie à condition que l'identité acadienne et francophone soit véhiculée dans le message. »**

##### Article 3.11.7 - discussion

##### Contexte

Dans un esprit de partenariat avec les communautés du territoire du DSF-S, nous vous proposons diverses options à considérer afin d'en clarifier le sens et ainsi informer la direction générale des souhaits du Conseil.

##### Documentation

Alternatives – 3.11.7

# CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

## 9. Points d'information de la présidence

### 9.1 Congrès de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. 2014

#### Contexte

Le président informera les membres du Conseil de l'avancement dans l'organisation de ce congrès prévu pour l'automne 2014.

#### Documentation

Aucune

### 9.2 24<sup>e</sup> Congrès de la FNCSF – 16 au 18 octobre 2014 (Niagara Falls)

#### Contexte

Ce congrès aura lieu du 16 au 18 octobre à Niagara Falls. Veuillez trouver ci-joint un aperçu de l'horaire. Les membres suivants ont manifesté leur intérêt à y participer :

- Réal Allain
- Gilles Cormier
- Gilles Bourque
- Willy Wilondja
- Gérard McKen (dépenses remboursées par la FCENB)

#### Documentation

Aucune

### 9.3 École Champlain – suivi de la rencontre avec le ministère de l'Environnement

#### Contexte

Le CPAE de l'école Champlain a demandé une rencontre avec le ministre de l'Environnement tout en invitant des représentants du DSF-S d'y assister. Nous vous ferons un compte-rendu de cette rencontre.

#### Documentation

Aucune

### 9.4 Forum provincial sur l'éducation – suivi de la rencontre du 5 avril

#### Contexte

Le président fera un bref compte-rendu de la rencontre.

#### Documentation

Ordre du jour

# CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

## 10. Points d'information de la direction générale

### 10.1 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-Moncton

#### Contexte

Puisque la mise à jour annuelle des prévisions provinciales du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance se fait habituellement en février, les chercheurs recommandent d'attendre cette mise à jour afin que l'étude soit plus à jour et surtout pour qu'elle reste valide plus longtemps. Autrement, cette étude ne serait plus valide dès la publication des prévisions ministérielles. La directrice générale informera le Conseil dès la réception de ce rapport.

#### Documentation

Aucune

### 10.2 Services de francisation préscolaires

#### Contexte

La directrice générale informera les membres du Conseil des diverses activités et programmes offerts en francisation aux élèves avant leur entrée à la maternelle. En offrant cette gamme de services, nous sommes confiants de mieux préparer ces enfants à l'école française.

#### Documentation

Aucune

### 10.3 Prix d'excellence dans l'enseignement 2013-2014

#### Contexte

Le programme du Prix d'excellence dans l'enseignement s'inscrit dans les initiatives mises de l'avant à la suite des recommandations contenues dans le rapport de la Commission sur l'excellence en Éducation. Il permet de reconnaître et d'honorer les enseignantes et les enseignants qui se distinguent par leur créativité, leur dynamisme et leur engagement. Les lauréates et les lauréats d'un prix d'excellence dans l'enseignement sont choisis par les conseils d'éducation de district en collaboration avec la direction générale ou son délégué. Les conseillers et les conseillères qui sont intéressés de faire partie du comité de sélection sont demandés de soumettre leur nom à Madame Jeanelle Thériault au plus tard le vendredi 11 avril.

#### Documentation

Courriel et formulaire

# **CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD**

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

## **10.4 Rapport financier - DSF-S**

### **Contexte**

Le rapport financier du budget du DSF-S sera présenté à chaque réunion du Conseil.

### **Documentation**

Rapport financier en date du 28 février 2014

## **10.5 Rapport financier – CED**

### **Contexte**

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

### **Documentation**

Rapport financier

**De :** Lagacé, Denis (EECD/EDPE)

**Envoyé :** 31 mars 2014 08:23

**À :** (DSF-S) Directions & Directions adjointes - Tous; (ED05) Directions & adjoint(es); (ED09) Directions & adjoints 9; (DSF-NO) Directions & Directions adjointes - Tous

**Objet :** Prix d'excellence dans l'enseignement 2013-2014

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis heureux de vous annoncer que la période de mise en candidature pour le Prix d'excellence dans l'enseignement 2013-2014 commence aujourd'hui. Cinq (5) enseignantes et enseignants seront ainsi reconnus dans le cadre de cette 21<sup>e</sup> édition. Je vous demande de faire la promotion de ce concours au niveau de votre école et des organismes partenaires.

Vous trouverez en pièce jointe

- 1 communiqué pour vous
- 1 communiqué pour votre présidente ou votre président du CPAE
- 1 communiqué pour votre présidente ou votre président du Conseil des élèves
- 1 formulaire de mise en candidature (PDF et Word)

Nous vous prions de bien vouloir remettre ces documents aux personnes concernées. Veuillez noter qu'aucun formulaire papier ne vous sera envoyé par la poste.

Nous vous demandons de vous assurer d'informer le personnel et les membres des différents groupes concernés que la date limite de réception des formulaires des mises en candidatures au niveau des districts scolaires est le **vendredi 25 avril 2014 – 16 h 30.**

Sur ce, je vous remercie de votre collaboration habituelle et vous souhaite de passer une agréable journée.

Cordialement,

**Denis Lagacé**

Coordonnateur de projets

Direction des Initiatives, relations stratégiques et éducation internationale

*Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance*

Téléphone : 506-453-4128

Télécopieur : 506-444-2969

Courriel : [denis.lagace@enb.ca](mailto:denis.lagace@enb.ca)





**PRIX D'EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT**  
**Objectifs, procédures de mise en candidature et règlements**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014**

**Le programme du Prix d'excellence dans l'enseignement**

Le programme du Prix d'excellence dans l'enseignement s'inscrit dans les initiatives mises de l'avant à la suite des recommandations contenues dans le rapport de la Commission sur l'excellence en Éducation. Il permet de reconnaître et d'honorer les enseignantes et les enseignants qui se distinguent par leur créativité, leur dynamisme et leur engagement.

**Les objectifs du programme du Prix d'excellence dans l'enseignement**

Le Prix d'excellence dans l'enseignement vise à :

- reconnaître et à honorer les enseignantes et les enseignants qui contribuent à la promotion de l'excellence en milieu scolaire ;
- témoigner de la qualité des enseignantes et enseignants qui œuvrent dans les écoles;
- réhausser l'image de l'Éducation en général et de l'enseignement en particulier;
- encourager un enseignement créatif, novateur, renouvelé et efficace;
- sensibiliser le public à l'excellence en milieu scolaire et à l'inciter à participer à la vie scolaire.

**PRIX D'EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT**  
**Procédures de mise en candidature et règlements**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014**

**LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Tous les membres du personnel **qui enseignent** présentement dans les écoles publiques francophones de la province et **qui n'ont pas déjà reçu un prix d'excellence** dans le passé sont admissibles comme candidat ou candidate au Prix d'excellence pour l'année scolaire 2013-2014.

Les lauréates et lauréats seront choisis pour :

- ⇒ **leurs actions et idées novatrices et créatives dans leur enseignement ou dans leurs interactions en milieu scolaire et;**
- ⇒ **leur dynamisme, engagement et implication au niveau de l'école, de la communauté, du district ou de la province.**

**Les initiatives doivent profiter d'abord aux élèves  
et leurs résultats doivent être tangibles dans le milieu scolaire.**

**LES MISES EN CANDIDATURE**

Les candidatures au Prix d'excellence dans l'enseignement peuvent être présentées par des individus ou des groupes de personnes **du même district scolaire** que la candidature soumise. (Comité parental d'appui à l'école, comité de parents, conseil des élèves, cercle d'enseignantes et d'enseignants, etc.)

Les candidatures doivent être soumises pour des prix individuels. Il n'y a pas de prix de groupe.

Les membres des Conseils d'Éducation de district ou les employés du bureau du district scolaire ne peuvent pas soumettre de candidatures étant donné qu'ils peuvent faire partie du jury de sélection.

Pour soumettre une candidature, les personnes intéressées doivent d'abord obtenir le consentement de la candidate ou du candidat. Elles doivent ensuite remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint et le faire parvenir, **au plus tard le vendredi 25 avril 2014 – 16 h 30**, au bureau de votre district scolaire.

Les mises en candidatures soumises par une seule personne doivent recevoir l'appui de deux autres personnes qui connaissent la candidate ou le candidat et qui peuvent attester de ses réalisations.

Une personne ou un groupe de personnes ne peuvent soumettre plus d'une candidature au cours d'une même année.

**LA SÉLECTION DES LAURÉATES ET DES LAURÉATS**

Les lauréates et les lauréats d'un prix d'excellence dans l'enseignement sont choisis par les Conseils d'Éducation de district en collaboration avec la direction générale ou son délégué.

**LES PRIX**

Il y aura un prix d'excellence chaque année dans chacun des districts scolaires. Les lauréates et les lauréats reçoivent leur prix du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance lors d'une cérémonie spéciale. Il s'agit d'une sculpture « Un Sommet » de l'artiste Claude Roussel réalisée par Gilbert Leblanc, d'une épinglette arborant le logo du Prix et d'un certificat émérite.

**POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LE PRIX D'EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT**

Denis Lagacé

Coordonnateur de projets

Direction des Initiatives, relations stratégiques et éducation internationale

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

(506) 453-4128

[Denis.Lagace@gnb.ca](mailto:Denis.Lagace@gnb.ca)

10.4

**District scolaire**  
**Trancophone Sud**

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2013-2014	Budget du District	Écart
<b>ENSEIGNEMENT</b>				
<u>Régulier</u>				
2069- 03-3431-P71100	Traitement ordinaire	70 657 099	71 533 678	876 579
2069- 03-3467-P71100	Enseignants suppléants	2 784 685	2 634 579	(150 106)
2069- 03-4191-P71100	Fret messagerie camionnage	20 460	20 460	0
2069- 03-4764-P71100	Services de réparation du matériel de bureau	(0)	0	0
2069- 03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	136 166	66 800	(69 366)
2069- 03-5181-P71100	Manuels scolaires	502 910	487 910	(15 000)
2069- 03-5189-P71100	Matériel didactique, pédagogique et photoco	1 032 685	1 022 685	(10 000)
2069- 03-5739-P71100	Autres biens, matériel et équipement	26 405	6 500	(19 905)
2069- 03-6479-P71100	Achat Équipement etc (E14)	232 885	200 000	(32 885)
	<u>Total régulier</u>	<u>75 393 295</u>	<u>75 972 612</u>	<u>579 317</u>
<u>Spécialistes de la vue et de l'ouïe</u>				
2069- 03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels	711 419	711 419	0
	<b>TOTAL ENSEIGNEMENT</b>	<b>76 104 714</b>	<b>76 684 031</b>	<b>579 317</b>
<b>SOUTIEN PÉDAGOGIQUE</b>				
<u>Soutien administratif scolaire</u>				
2069- 03-3431-P72100	Traitement ordinaire: secrétaires	1 313 032	1 387 329	74 297
2069- 03-3466-P72100	Traitement suppléance: secrétaires	118 092	49 944	(68 148)
2069- 03-4869-P72100	Téléphones et communications(écoles,entre	308 420	300 420	(8 000)
2069- 03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	0	0	0
2069- 03-4904-P72100	Déplacements	5 500	0	(5 500)
	<b>Total: soutien administratif scolaire</b>	<b>1 745 043</b>	<b>1 737 693</b>	<b>(7 350)</b>

Services de soutien pédagogique

2069- 03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	2 181 548	2 349 833	168 285
2069- 03-4801-P72201	Autres services professionnels	2 025	0	(2 025)
2069- 03-4904-P72201	Déplacements et matériel - Soutien professio	70 000	70 000	0
2069- 03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	873 586	850 383	(23 203)
2069- 03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	29 342	33 086	3 744
2069- 03-5091-P72202	Bibliothèque: livres	0	0	(0)
2069- 03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	2 876	0	(2 876)
2069- 03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	510 511	471 890	(38 621)
2069- 03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	235 075	230 075	(5 000)
2069- 03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	68 400	68 400	0
2069- 03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	62 284	30 000	(32 284)
2069- 03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	193 277	193 277	0
2069- 03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	122 190	122 190	0
	Total: services de soutien pédagogique	4 351 115	4 419 134	68 020

Services de soutien aux élèves

2069- 03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	7 369 856	7 597 637	227 781
2069- 03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	874 738	645 000	(229 738)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Éducaide	90 119	0	(90 119)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Hébert, etc	172 961	172 962	1
2069- 03-3431-P73301	Tutorat	51 562	0	(51 562)
2069- 03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation :	4 279	0	(4 279)
2069- 03-5189-P73150	Budget - Projets d'inclusion	50 000	50 000	0
2069- 03-5189-P73151	Budget - Actions locales	40 000	40 000	0
2069- 03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	657 245	637 558	(19 687)
2069- 03-4509-P72402	Informatique - Autres	78 790	78 790	0
	Total: services de soutien aux élèves	9 389 551	9 221 947	(167 604)

TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

		15 485 708	15 378 774	(106 934)
--	--	------------	------------	-----------

PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRESSoutien à l'apprentissage

2069- 03-3431-P73113	Exc. Amé(37747)+Acc(78787)+Enr(40712)+Co	423 143	423 143	0
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	62 553	0	(62 553)
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d'été	20 442	22 700	2 258
2069- 03-3431-P73153	Paq- Transition maternelle (voir PLOE)	0	0	0

2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	71 200	71 200	0
2069- 03-3431-P73202	Traitements divers / Moniteurs	30 894	39 270	8 376
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	627 438	623 359	(4 079)
	Total: excellence en éducation	1 235 670	1 179 672	(55 998)
	<b>TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES</b>	1 235 670	1 179 672	(55 998)
	<b>TOTAL ENSEIGNEMENT</b>	92 826 093	93 242 477	416 385

## BÂTIMENTS

	<u>Fonctionnement et entretien des bâtiments</u>			
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	5 069 239	5 497 072	427 833
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	482 611	269 357	(213 254)
2069- 03-4191-P74100	Affranchissement, messageries, fret	0	0	0
2069- 03-4251-P74100	Combustible	540 546	492 030	(48 516)
2069- 03-4252-P74100	Electricité	2 856 878	2 691 737	(165 141)
2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	333 800	338 830	5 030
2069- 03-4513-P74100	Détritus	163 160	163 160	0
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	371 907	505 250	133 343
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	2 208 958	2 192 668	(16 290)
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	155 297	154 000	(1 297)
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	766 482	531 500	(234 982)
2069- 03-4904-P74100	Déplacements et téléphones	25 268	22 300	(2 968)
2069- 03-5413-P74100	Bâtiments et fournitures de nettoyage	1 472	0	(1 472)
	<b>TOTAL BÂTIMENTS</b>	12 975 617	12 857 904	(117 713)

## TRANSPORT SCOLAIRE

	<u>Transport scolaire</u>			
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	3 823 671	4 220 775	397 104
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	511 200	151 948	(359 252)
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	13 500	13 500	0
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	12 000	12 000	0
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	627 111	595 000	(32 111)
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	3 893 936	3 730 728	(163 208)
2069- 03-4869-P75100	Téléphones, déplacements / conducteurs	69 422	41 210	(28 212)
	Total: transport scolaire	8 950 841	8 765 161	(185 680)

<u>Périscolaire</u>					
2069-03-4904-P75200	Déplacement dans la province	0	0	0	0
Total: périscolaire		0	0	0	0
<u>Parascolaire</u>					
2069-03-3431-P75300	Traitement ordinaire	20 928	0	(20 928)	
Total: parascolaire		20 928	0	(20 928)	
TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE		8 971 769	8 765 161	(206 608)	
ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT					
<u>CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles</u>					
2069-03-4904-P76100	Déplacement dans la province	118 323	118 323	0	
Total: CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles		118 323	118 323	0	
<u>Administration - district</u>					
2069-03-3431-P76200	Traitement ordinaire	3 070 743	3 216 810	146 067	
2069-03-4039-P76200	Publicité	7 056	0	(7 056)	
2069-03-4801-P76200	Autres Services	44 768	0	(44 768)	
2069-03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	35 000	35 000	0	
2069-03-4869-P76200	Téléphones et communications	46 067	60 000	13 933	
2069-03-4902-P76200	Déplacement dans la province	120 365	140 400	20 035	
2069-03-5739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	111 068	87 500	(23 568)	
2069-03-8375-P76200	Carte d'achat Banque de Montréal	0	0	0	
Total: administration - district		3 435 066	3 539 710	104 644	
<u>Fonctionnement et entretien bureau de district</u>					
2069-03-4511-P76400	Nettoyage	25 000	25 000	0	
2069-03-4252-P76400	électricité	0	0	0	
2069-03-4721-P76400	Location d'installations	385 005	340 000	(45 005)	
Total: fonctionnement et entretien du bureau du district		410 005	365 000	(45 005)	
<u>Perfectionnement professionnel - non-enseignants</u>					
2069-03-3467-P76500	Perfectionnement (non-enseignants)	20 000	20 000	0	
Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants		20 000	20 000	0	

TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT  
INDEMNITÉS DU PERSONNEL

	3 983 394	4 043 033	59 639
<u>Indemnités du personnel</u>			
2069- 03-3429-P77100	878	0	(878 )
2069- 03-3438-P77100	0	0	0
2069- 03-3466-P77100	52 519	52 519	0
2069- 03-3441-P77100	1 160 846	1 118 435	(42 411 )
2069- 03-3444-P77100	0	0	0
2069- 03-3447-P77100	0	0	0
2069- 03-3601-P77100	57 111	63 808	6 697
2069- 03-3602-P77100	3 781 351	3 742 516	(38 835 )
2069- 03-3603-P77100	930 137	1 023 877	93 740
2069- 03-3604-P77100	1 878 392	1 806 789	(71 603 )
2069- 03-3709-P77100	84 426	80 130	(4 296 )
2069- 03-4792-P77100	167 079	167 079	0
TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL	8 112 740	8 055 153	(57 587 )

PROJETS SPÉCIAUX

2069- 03-3451-P78100	0	0	0
2069- 03-4801-P78120	60 000	60 000	0
2069- 03-4801-P78194	2 717 808	2 717 808	0
	0	0	0
TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX	2 777 808	2 777 808	0
TOTAL	129 647 420	129 741 536	94 116

Déficit transférable année 2012-2013

10,5

**DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD**  
**RAPPORT FINANCIER DU CED**

pour la période se terminant le 31 mars 2014

	en date du	Prévisions	Total	Budget	Écart
	02-avr				
Traitement ordinaire et bénéfices	33603				
Publicité	5338				
Dépenses de réunions d'affaires	3917				
Autres services	3457				
Frais de poste	67				
Autres services de consultation	19263				
Frais de déplacements	26717				
Revues	165				
Fournitures et matériel	4071				
<b>Total</b>	<b>96598</b>	<b>8000</b>	<b>104598</b>	<b>118323</b>	<b>13725</b>



# CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

## **11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire**

Le 13 mai 2014 à l'école Mgr-Marcel-F.-Richard, 49, rue du Collège (unité 1), Saint-Louis de Kent.

**CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD**

18<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 8 avril 2014

---

**12. Levée de la séance**